

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE LA SALUBRITE URBAINE ET
DU DEVELOPPEMENT DURABLE

DIRECTION GENERALE DES EAUX ET
FORÊTS

0000721

N° _____ MESU/DD/DGE/F/D

LE DIRECTEUR GENERAL

à

Monsieur le Directeur du Forum des
Nations Unies sur les Forêts
New York

Objet : Rapport National du Niger pour les progrès
dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Stratégique
des Nations Unies sur les Forêts

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous transmettre, ci-joint le rapport indiqué en objet.

En vous souhaitant bonne réception, je voudrai vous réitérer, Monsieur le
Directeur, les félicitations du Niger pour les efforts que déploie le Secrétariat du
Forum des Nations Unies sur les Forêts pour la promotion de la gestion durable des
ressources forestières.

Col. Major BILA Maïna



Rapport National du Niger sur les progrès dans le cadre de la mise en oeuvre du Plan Stratégique des Nations Unies pour les Forêts 2017-2030 et l'Instrument des Nations sur les Forêts

General information

National focal point

Name:	Ibro Adamou
Title:	Directeur Général Adjoint des Eaux et Forêts.
Address:	Direction Générale des Eaux et Forêts, Niamey, Niger, BP 578
Organization:	Direction Générale des Eaux et Forêts.
Telephone:	0022796965910
Fax:	-
E-mail:	ibroadamou@yahoo.fr

Person to contact concerning the national report, if someone other than the national focal point

Name:	Bokoye Souleymane
Title:	Ingénieur des Eaux et Forêts des Programmes à la Division des Aménagements des Forêts à la Direction Générale des Eaux et Forêts, Correspondant National pour l'Evaluation des Ressources Forestières Mondiales
Address:	Niamey / Niger
Organization:	Direction Générale des Eaux et Forets/ Chargé de Programme
Telephone:	+227 96 52 37 88
Fax:	
E-mail:	bokoyesouleymane@yahoo.fr

Global forest goal 1 and associated targets^a

Reverse the loss of forest cover worldwide through sustainable forest management, including protection, restoration, afforestation and reforestation, and increase efforts to prevent forest degradation and contribute to the global effort of addressing climate change

Targets

- 1.1 Forest area is increased by 3 per cent worldwide^b
- 1.2 The world's forest carbon stocks are maintained or enhanced
- 1.3 By 2020, promote the implementation of sustainable management of all types of forests, halt deforestation, restore degraded forests and substantially increase afforestation and reforestation globally
- 1.4 The resilience and adaptive capacity of all types of forests to natural disasters and the impact of climate change is significantly strengthened worldwide

Questions

1. Since 2015,^c what types of action have been taken (by the Government, the private sector, communities, civil society or others) in your country to advance or contribute to the achievement of targets 1.1 to 1.4?

Please indicate to which targets the actions relate and briefly describe the results to date (in a maximum of 250 words). For each action, please indicate whether it is continuous, planned, in progress or completed.

A. Legislative and policy action

^a Goal 1 and its targets support and contribute to the achievement of, among other things, Sustainable Development Goal targets 6.6, 12.2, 13.1, 13.3, 14.2, 15.1-15.4 and 15.8, as well as Aichi Biodiversity Targets 5, 7, 9, 11, 14 and 15, and are supported by United Nations forest instrument actions 6.o, 7.d and 7.e.

^b Based on the Global Forest Resources Assessment 2015.

^c Or earlier, where relevant to capturing important action. The same applies hereafter.

En septembre 2015, le Niger a adopté sa « contribution prévue déterminée au niveau national CDN. Parmi les mesures d'adaptation et d'atténuation des émissions de GES retenues, figurent la mise à l'échelle des aménagements forestiers et le reverdissement à travers la Régénération Naturelle Assistée sur 1 100 000 ha à l'horizon 2030. **(Ces action sont en cours et contribuent à l'accomplissement des cibles 1.1, 1.2 ; 1.3 et 1.4)**

Au plan législatif, le 16 mars 2018, le Niger a adopté le Décret N°2018-191/PRN/ME/DD déterminant les modalités d'application fixant régime forestier au Niger. **Cette action contribue à l'atteinte des cibles 1.1, 1.3 et 1.4**

Le Niger s'est aussi doté d'un Plan de Développement Economique et Social (PDES) pour la période 2017-2021 décliné en axes majeurs, parmi lesquels, l'axe 5 intitulé « *Gestion durable de l'Environnement* », lequel axe est lui-même décliné en deux programmes, à savoir: (i) le Programme 10 : « *Gestion durable des terres, des eaux et de la diversité biologique* » et (ii) le Programme 11 : « *Amélioration du cadre de vie des populations et lutte contre le changement climatique* ». Le Programme 10, intègre les actions de gestion des ressources forestières et du reverdissement. En d'autres termes, le PDES, qui est le cadre de référence en matière de développement, prend en compte le secteur forestier dans ses actions. Sa mise en oeuvre contribuera aux cibles 1.1, 1.2 1.3 et 1.4.

B. Institutional action

Arrêté conjoint n° 007ME/P/MESUD/MC/PSP du 26 janvier 2015, mettant en place un comité ad'hoc chargé d'élaborer le programme conjoint de promotion des énergies alternatives au bois énergies dans le but de réduire les pressions sur les ressources forestières. Elle concerne les Ministères de l'Energie et du Pétrole, de l'Environnement et du Développement Durable et celui de Commerce et de la Promotion du Secteur Privé.

Cette action cible l'objectif 1.1 ; 1.2 et 1.3 principalement le secteur de lutte contre la désertification. Elle a aussi l'avantage de créer la synergie entre les différentes institutions concernées par la question de lutte contre la désertification à travers les actions diversifiées de promotion des énergies d'économies , de substitution et d'aménagement des forêts

La consommation énergétique au Niger est caractérisée structurellement par une prédominance de la biomasse à hauteur de 77% par rapport aux autres sources de bois domestique comme le charbon minéral, le gaz, le pétrole etc. Cette situation insoutenable induit une surexploitation des ressources ligneuses.

Le Programme Conjoint a été élaboré mais tarde à être mis en oeuvre

C. financial action

Le Niger a élaboré son Plan d'investissements Forestiers (PIF 2016-2020) dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de Convergence pour la Gestion Durable des Ecosystèmes Forestiers en Afrique de l'Ouest

Le PIF constitue un outil de plaidoyer pour la mobilisation des partenaires techniques et financiers intervenant dans le domaine de la restauration, préservation et gestion durable des forêts. ,
Cette action vise la cible 1.1, 1.2, 1.3, 1.4

Par ailleurs, en 2018 ; le Niger a pris des mesures de rehaussement du niveau des taxes perçues dans les domaines d'exploitation et de transport du bois, en vue de valoriser et mieux protéger les ressources forestières.

Cette action contribue à la réalisation des cibles 1.1 et 1.3

Action en cours.

D. Technical and scientific action

Les bonnes pratiques en matière de restauration et de gestion des forêts développées au Niger depuis 2015 sont notamment:

- Méthodologie d'élaboration des Plans simplifiés de gestion des forêts villageoises et de détermination rapide des quotas d'exploitation;
- L'élaboration des fiches techniques sur la Régénération Naturelle Assistée ;
- Réactualisation des Schémas Directeurs d'Approvisionnement en bois des villes de Niamey, Zinder, Maradi ;
- Elaboration des plans d'aménagement simplifiés de quelques forêts villageoises dans le bassin d'approvisionnement de la Ville de Niamey

Ces actions répondent aux cibles de l'objectif 1 notamment 1.1, 1.2 ,1.3 et 1.4, ces actions sont en cour d'exécution et dans le même cadre des réalisations ont été faite en 2017, 2018, 2019.

2. What other action is being taken (by the Government, the private sector, communities, civil society or others) in your country in support of the achievement of goal 1?

L'adoption du Programme National des Energies Domestiques (PNED) en mai 2015 qui vise entre autres à promouvoir les aménagements forestiers.

L'Objet général du PNED est d'assurer un approvisionnement en énergie domestique des villes et des campagnes qui sécurise une gestion durable des ressources naturelles et de la biodiversité, tout en garantissant un cout accessible.

L'objectif spécifique 1 est de conforter l'offre durable de bois énergie sur les marchés urbains , en stoppant la surexploitation actuelle des ressources naturelles par un retour à une exploitation plus rationnelle et encadrée par une nouvelle production ligneux basée sur l'ouverture de nouveaux marchés ruraux , sur la sylviculture par le développement de la RNA ou des plantations ciblées dans les sites les plus favorables et un suivi attentif de la production de charbon pour éviter une transition bois-charbon de bois qui serait dramatique.

Il répond à la cible 1.1 et 1.2

Cette action est en planification

Comme autre action, le Niger met en œuvre le programme de la Grande Muraille Verte Sahélo-Saharienne.

Ce programme cadre avec les cibles 1.1, 1.2 et 1.4.

Le Niger a aussi adhéré à plusieurs initiatives mondiales et régionales visant le renforcement du potentiel. C'est le cas de l'Initiative Africaine de Restauration des Paysages Forestiers pour laquelle le Niger s'est engagé à restaurer 3,2 millions d'ha à l'horizon 2030.

3. How does the action listed above support the implementation of the United Nations forest instrument?

Toutes ces actions visent à long terme la gestion durable des ressources forestières dans les perspectives d'un développement durable et d'une amélioration du bien-être des populations et cela pour répondre aux engagements pris par l'Etat vis-à-vis de ces partenaires au développement. Ces actions concourent à : (i) mieux organiser et sécuriser les opérations de reboisement par les communautés ; (ii) réduire les pressions anthropiques exercées sur les ressources forestières ; (iii) améliorer la gouvernance des ressources forestières ; (iv) accroître le potentiel forestier du pays notamment par le Régénération Naturelle Assistée.

4. What are the main challenges in achieving goal 1 in your country?

- Faible mobilisation des ressources internes et externes pour le financement des stratégies et programmes élaborés dans le cadre de la gestion durable des forêts,
- Manques de base des données complètes et actualisées sur les ressources forestières ;
- Faible évaluation de la contribution de ressources forestières à l'économie ;
- Faibles organisation des filières associées au secteur ;
- Forte dépendance de la population du Niger au bois énergie.

5. Do you have any success stories relating to goal 1? If so, please provide a brief description.

La réforme réglementaire et fiscale adoptée par le Niger sur le commerce et transport de bois dans les grandes agglomérations (Ordonnance décret 92-037 du 21 août 1992) qui a permis la responsabilisation des Structures Locales de Gestion (SLG) des marchés ruraux de bois pour la collecte (en lieu et place des agents de l'Etat) des prélèvements fiscaux au titre du transport des produits forestiers. Avec l'adoption et l'application de cette ordonnance, les communautés locales ont acquis plus de possibilités d'accès aux ressources forestières de leurs terroirs, dans un cadre mieux organisé. Une des innovations de cette ordonnance est l'institution d'une clé de répartition (entre les communautés locales, les collectivités territoriales décentralisées et les l'Etat) des recettes issues de la gestion des forêts villageoises. La même, ordonnance a institué les Fonds d'Aménagements Forestiers à tous les niveaux, faisant ainsi obligation à chaque bénéficiaire des recettes issues des forêts de réinvestir une partie des ces recettes pour la réhabilitation.

Cette action est en cours et s'aligne à l'objectif 1.3, 1.1 et 1.2

6. If your Government has announced a voluntary national contribution or contributions relating to goal 1, please provide brief information, including target dates and the progress made thus far.

7. Any additional comments on goal 1:

Dans le cadre de la protection des forêts et arbres hors forêts, le Niger a pris plusieurs mesures visant à inciter les communautés locales et les collectivités territoriales décentralisées dans les actions de reverdissement du pays. Parmi ces mesures incitatives, il faut noter :

- L'organisation, chaque année, d'un Concours National de Lutte Contre la Désertification qui consiste à primer les meilleurs producteurs qui se sont illustrés dans le cadre des actions de reboisement, et de Régénération Naturelle Assistée ;
- L'inscription du secteur forestier dans les quatre domaines pilotes de transfert des compétences et des ressources aux collectivités territoriales décentralisées.

Action en cours et s'aligne à l'objectif 1.1, 1.2, 1.3,

Global forest goal 2 and associated targets^d

Enhance forest-based economic, social and environmental benefits, including by improving the livelihoods of forest-dependent people

Targets

- 2.1 Extreme poverty for all forest-dependent people is eradicated
- 2.2 Increase the access of small-scale forest enterprises, in particular in developing countries, to financial services, including affordable credit, and their integration into value chains and markets
- 2.3 The contribution of forests and trees to food security is significantly increased
- 2.4 The contribution of forest industry, other forest-based enterprises and forest ecosystem services to social, economic and environmental development, among other things, is significantly increased
- 2.5 The contribution of all types of forests to biodiversity conservation and climate change mitigation and adaptation is enhanced, taking into account the mandates and ongoing work of relevant conventions and instruments

Questions

1. Since 2015, what types of action have been taken (by the Government, the private sector, communities, civil society or others) in your country to advance or contribute to the achievement of targets 2.1 to 2.5?

Please indicate to which targets the actions relate and briefly describe the results to date (in a maximum of 250 words). For each action, please indicate whether it is continuous, planned, in progress or completed

A. Legislative and policy action

La stratégie de l'initiative 3N pour la Sécurité Alimentaire et le Développement Agricole Durables « Les Nigériens Nourrissent les Nigériens »

Cette action vise à renforcer les capacités nationales de productions alimentaires, d'approvisionnement et de résilience face aux crises alimentaires et aux catastrophes. Son plan d'action 2016-2020 comporte plusieurs domaines d'intervention, parmi lesquels : (i) le Développement des filières et chaînes de valeur des produits agro-sylvo-pastorales et Halieutiques ; (ii) Gestion intégrée et durable des ressources naturelles et protection de l'environnement et (iii) Réduction de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

Cette action vise la cible 2.1, 2.2 et 2.3 et 2.5 de l'objectif 2. Elle est en cours d'exécution

De même, le Niger a élaboré et validé sa stratégie et plan d'action de promotion des produits forestiers non ligneux (PFNL) en Janvier 2016. L'Objectif immédiat de la stratégie est d'évaluer et connaître le potentiel en PFNL, de restaurer, soutenir et renforcer les fonctions productives et protectrices de ces ressources, de promouvoir leur exploitation durable et rationnelle tout en augmentant la contribution de ces filières à l'économie familiale et nationale.

Action en cours et répond aux cibles 2.1 ; 2.2 ,2.3

B. Institutional action

Le décret 2016-075/PRN/ du 26 janvier 2016 portant transfert des compétences et des ressources de l'Etat aux communes dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'hydraulique et de l'environnement.

Dans le domaine de l'Environnement les compétences suivantes ont été transférées :

- Gestion durable des ressources naturelles des zones périphériques des parcs et réserves,
- Création des aires protégées communales,
- Sécurisation des périmètres des terres restaurées et de reboisement,
- Organisation et encadrement des exploitants dans la promotion des produits forestiers non ligneux,
- Communication pour un changement de comportement en matière de la salubrité urbaine et de la préservation des aménagements paysagers,
- Mise en œuvre des opérations de restauration des terres

L'adoption du décret N°191-PRN/ME/DD du 26 mars 2018 portant application de la loi 2004-040 du 8 juin 2004 portant régime forestier au Niger favorise aussi l'élargissement des bénéfices économiques, sociaux et environnementaux tirés par les différents acteurs de la chaîne.

Elle vise la cible 2.1 et 2.3 de l'objectif 2. Cette action est en cours d'exécution.

C. financial action

D. Technical and scientific action

Pour améliorer la gouvernance forestière et permettre aux collectivités territoriales décentralisées de mieux contrôler le flux du bois et mieux bénéficier des avantages économiques de la filière bois énergie, un Système Communal de Suivi d'exploitation et de commercialisation du bois a été mis en place et est fonctionnel dans 3 communes pilotes. Cette action est en cours et concoure aux cibles 2.1 et 2.2;

2. What other action is being taken (by the Government, the private sector, communities, civil society or others) in your country in support of the achievement of goal 2?

Un exemple : Le Projet de gestion des forêts Naturelles et approvisionnement durable en bois des villes du sahel (FONABES)

Le projet Gestion des Forêts Naturelles et Approvisionnement Durable en Bois de Villes du Sahel (FONABES) est financé par le Fonds Français pour l'Environnement Mondial et l'Agence Française de Développement pour une durée de quatre ans (de 2015 à 2019).

Ce projet a intervenu dans trois communes du Niger et a permis de redynamiser les structures locales de vente de bois et la réactualisation de leurs plans d'aménagement forestiers.

Il a permis aussi l'installation d'un Système Communal de Suivi de flux de bois où les communes peuvent collecter des taxes sur chaque sortie d'un moyen de transport de bois.

Le projet a pris fin mais les communes se sont appropriées de l'outil ; il vise l'objectif 2.3

3. How does the action listed above support the implementation of the United Nations forest instrument?

Toutes les actions listées ont pour motivation et but d'accroître les avantages tirés par les communes et les communautés locales de l'exploitation des produits forestiers. Les revenus monétaires engrangés par ces acteurs sont en réalité investis dans les actions de développement et d'amélioration de la sécurité alimentaire. Par exemple, avec la mise en place du système Communal de Suivi du bois, les trois communes concernées ont recruté des agents de suivi (créant ainsi des emplois) dont le rôle est de suivre le flux de bois, le respect des normes d'exploitation et la collecte des taxes au profit de la commune. Par exemple, ce système génère en moyenne 2 925 000 FCFA à la commune de Makalondi, montant dont une partie sera réinvestie dans les travaux d'aménagement et une partie affectation libre à la discrétion de la commune.

4. What are the main challenges in achieving goal 2 in your country?

Les principaux défis sont:

- Caractère généralement informel des activités d'exploitation et de commercialisation des produits, rendant très peu visible leur contribution réelle à l'économie ;
- Faible pourcentage du potentiel forestier mis sous aménagement, traduit par la prédominance du système d'exploitation incontrôlé (qui offre peu de bénéfices monétaires aux populations locales et aux communes et qui génère peu de bénéfices environnementaux car contribue à la dégradation)
- Insuffisance de connaissance du potentiel forestier

5. Do you have any success stories relating to goal 2? If so, please provide a brief description.

L'expérience du Système Communal de Suivi (SCS) des aménagements des forêts villageoises

Le SCS a été initié par le projet FONABES dans le cadre de sa composante 3 : Suivi communal de flux et Control décentralisé.

Le SCS consiste à recruter au sein de la mairie des agents de suivi d'exploitation de bois sur les marchés ruraux. Avec l'appui des services forestiers et les gestionnaires des SLG, les agents communaux recouvrent les taxes au compte de la mairie sur les moyens de transport de bois (2000 FCFA sur chaque camion et 200 FCFA sur charrette), et 100 FCFA sur chaque stère de bois vendu au marché. Le fonds collecté constitue le « Fonds SCS » et est utilisé pour le fonctionnement autonome du système et pour le financement des activités de développement et aménagement forestiers.

Il collecte aussi les données sur les quotas prélevés, la quantité de bois vendue par la SLG et celle disponible. Les données collectées par le SCS alimentent une base de données qui sert à renseigner les autorités communales et l'administration forestière sur l'évolution de l'exploitation du bois sur le marché. En fait, il s'agit d'un outil local qui présente plusieurs avantages, à savoir : (i) générer des ressources financières au profit des communes ; (ii) favoriser le réinvestissement en forêt des ressources financières tirées de l'exploitation du bois et (iii) faciliter le suivi du respect des normes d'exploitation du bois, donc du respect du plan d'aménagement simplifié.

6. If your Government has announced a voluntary national contribution or contributions relating to goal 2, please provide brief information, including target dates and the progress made thus far.

7. Any additional comments on goal 2:

Le Niger a élaboré et validé sa stratégie et plan d'action de promotion des produits forestiers non ligneux en Janvier 2016.

L'objectif immédiat de la stratégie est d'évaluer et connaître le potentiel en PFNL, de restaurer, soutenir et renforcer les fonctions productives et protectrices de ces ressources, de promouvoir leurs exploitation durable et rationnelles tout en augmentant la contribution de ces filières à l'économie familiale et nationale

Action en cours et répond aux cibles 2.1 ; 2.2 ,2.3

La mise en place des Marchés Ruraux de Bois gérés par les SLG offre l'opportunité aux communautés locales de jouir des ressources ligneuses de leur terroir. En effet, selon la législation en vigueur, si un village se dote d'un marché rural de bois, seul sa SLG aura le monopole d'exploitation commerciale de la forêt dudit village, qui sera nécessairement dotée d'un Plan d'aménagement simplifié mis en œuvre par la communauté avec l'appui des services forestiers. Cela élargie la gamme d'activités et des biens et services que pourra procurer la forêt au profit du village. Les marchés ruraux de bois contribuent aux cibles 2.1, 2.2 et 2.4.

Global forest goal 3 and associated targets^e

Increase significantly the area of protected forests worldwide and other areas of sustainably managed forests, as well as the proportion of forest products from sustainably managed forests

Targets

- 3.1 The area of forests worldwide designated as protected areas or conserved through other effective area-based conservation measures is significantly increased
- 3.2 The area of forests under long-term forest management plans is significantly increased
- 3.3 The proportion of forest products from sustainably managed forests is significantly increased

Questions

1. Since 2015, what types of action have been taken (by the Government, the private sector, communities, civil society or others) in your country to advance or contribute to the achievement of targets 3.1 to 3.3?

Please indicate to which targets the actions relate and briefly describe the results to date (in a maximum of 250 words). For each action, please indicate whether it is continuous, planned, in progress or completed.

A. Legislative and policy action

Le Programme National des Energies Domestiques (PNED)

Le PNED, conçu pour une durée de dix ans, a été adopté en juin 2015 et a pour objectif d'assurer un approvisionnement en énergie domestique des villes et campagnes qui sécurise une gestion durable des ressources naturelles et de la biodiversité.

Le PNED comporte six objectifs spécifiques parmi lesquels :

- Conforter l'offre durable de bois énergie sur les marchés urbains, en stoppant la surexploitation actuelle des ressources naturelles par un retour à une exploitation plus rationnelle et encadrée, par une nouvelle production ligneuse basée sur l'ouverture de nouveaux marchés ruraux, une sylviculture par le développement de la RNA ou des plantations ciblées dans les sites les plus favorables ;
- Maitriser la consommation urbaine et rurale en combustibles ligneux par une production rationnelle et massive de foyers améliorés performants et la diffusion du gaz butane liquéfié.

Par ailleurs, les documents de la CDN et du PDES, indiqués dans l'objectif 1 et qui constituent des documents de politique et de planification ont inscrit les aménagements forestiers dans leurs priorités.

Enfin, l'adoption en 2018, du décret N°191-PRN/ME/DD du 26 mars 2018 portant application de la loi 2004-040 du 8 juin 2004 déterminant le régime forestier au Niger vient renforcer le cadre juridique de l'aménagement des forêts et autres ressources ligneuses au niveau du pays.

Ces actions est en cours et s'alignent aux cibles 3.1 et 3.2 de l'objectif 3

^e Goal 3 and its targets support and contribute to the achievement of, among other things, Sustainable Development Goal targets 7.2, 12.2, 12.6, 12.7, 14.2, 14.5, 15.2 and 15.4, as well as Aichi Biodiversity Targets 7, 11, 12 and 16, and are supported by United Nations forest instrument actions 6.p, 6.q, 6.x, 7.f and 7.g.

B. Institutional action

Arrêté conjoint n° 007ME/P/MESUD/MC/PSP du 26 janvier 2015, mettant en place un comité ad hoc chargé d'élaborer le programme conjoint de promotion des énergies alternatives au bois énergie. Elle concerne les Ministères de l'énergie et du pétrole, de l'Environnement et du développement durable et celui de Commerce et de la promotion du secteur privé.

Cette action est en cours et répond aux cibles 3.1 et 3.2 de l'objectif 3

La création et l'opérationnalisation des services forestiers d'encadrement au niveau de l'ensemble des communes du pays constituent une autre action institutionnelle qui améliore le dispositif de contrôle et de protection des ressources (**cible 3.2**).

C. financial action

Au plan financier, les efforts réalisés par le Niger portent essentiellement sur la formulation de plusieurs dossiers de projets et programmes d'aménagement forestier, le but étant d'accroître les superficies forestières sous aménagement. A titre d'exemple, avec l'appui du Réseau Mondial de Facilitation du Financement des Forêts (GFFFN), un Programme d'Appui à la Gestion Durable et au Renforcement du rôle des forêts dans la lutte contre les changements climatiques au Niger (GDFCC – Niger) est élaboré et mis dans le circuit de recherche de financement.

De même, sur ses fonds STAR (9,7 millions de \$ américains) de la septième Phase Opérationnelle du Fonds pour l'Environnement Mondial, le Niger a affecté 6 millions pour la mise en oeuvre d'un projet qui intègre la protection de l'écosystème "Brousse Tigrée" qui est un type de formation forestière typique au Niger. Ces actions sont en lien avec les cibles 3.1 et 3.2.

D. Technical and scientific action

Dans le cadre de mise en œuvre du PNED les actions techniques suivantes seront accomplies :

- consolidation et extension des aménagements forestiers;
- développement de moyens et outils d'économie de bois énergie;
- Stratégie de substitution par les énergies modernes ;
- Amélioration du cadre institutionnel, organisationnel et réglementaire ;

Les actions du Projet FONABES ont aussi permis de mettre au point une nouvelle approche d'élaboration de plan d'aménagement et de fixation des quotas d'exploitation.

Actions en cours et répondent aux objectifs 3.2 et 3.3

2. What other action is being taken (by the Government, the private sector, communities, civil society or others) in your country in support of the achievement of goal 3?

Le Niger a procédé à l'élargissement de son réseau d'aires protégées en rehaussant à 14,29% la part du territoire national érigé en aire protégée.

D'autre part, une association de la société civile, en l'occurrence l'ONG "Taïmacon MANOMA" oeuvre à l'aménagement et à la protection de la vallée de Goulbin Kabba qui est un écosystème forestier à dominance de *hyphaene Thebaica*. L'aboutissement du processus ainsi engagé devra permettre de doter cet écosystème d'un statut juridique qui renforce sa protection.

Ces actions contribuent aux cibles 3.1, 3.2 et 3.3.

3. How does the action listed above support the implementation of the United Nations forest instrument?

Toutes ces actions listées permettront de :

- Consolider les aménagements forestiers existants ;
- Mettre sous aménagement des nouvelles superficies forestières et accroître ainsi la part des forêts aménagées dans la fourniture du bois énergie et autres biens et services ;

4. What are the main challenges in achieving goal 3 in your country?

Les principaux défis sont :

- Le fort taux de consommation du combustible ligneux par la population du Niger (le bois est utilisé par plus de 90% de la population comme seul ou principal combustible domestique);
- Les changements climatiques ;
- La faible mobilisation des ressources financières internes et externes ;
- Le phénomène de fragmentation des forêts liée principalement aux changements d'affectation et d'utilisation des terres (défrichements agricoles fréquents, urbanisation, etc.)
- Le fort croît démographique qui aggrave continuellement les pressions exercées sur les forêts.

5. Do you have any success stories relating to goal 3? If so, please provide a brief description.

Exemple réussi de Gestion des Ressources Forestières par les communautés locales : Cas de la forêt protégée de Banban Rafi Sud, Département de Madaroufa/ Région de Maradi.

La forêt de Banban Rafi a une superficie de 39000 ha dont, 32023 ha pour les blocs forestiers sous aménagements, 3419 ha pour la réserve de biodiversité et 3558 ha pour la zone agricole dite à aménagement non défini.

Le bloc sous aménagement est à sa quatrième rotation de gestion communautaire. Aussi, depuis sa mise sous gestion communautaire, ce bloc se régénère et converse la même superficie, démontrant que la gestion communautaire est un puissant moyen de protection des forêts et de contrôle des défrichements agricoles.

Autre exemple : le Projet d'Appui à la Sécurisation du Palmier Doum et au Renforcement des Filières (PASDRF)

Ce projet a pour objectif global d'améliorer de façon durable la bonne gouvernance locale des ressources naturelles de la vallée de Goulbin Kabba dans le Département de Mayahi afin de rehausser la résilience des communautés locales et de réduire le niveau de pression qu'elles exercent sur la doumeraie. Ses objectifs spécifiques sont :

- Protéger et restaurer le potentiel productif de la vallée de Goulbin Kabba par le soutien aux actions d'aménagement ;
- Améliorer les revenus des acteurs à travers le maraichage et le renforcement de la filière de doum et autres produits forestiers de la vallée.

Les actions exécutées ont couvert les aspects d'organisation, de renforcement des capacités et de la restauration du milieu. La régénération naturelle assistée pratiquée par les exploitants dans le cadre de la réhabilitation du peuplement de *Hyphaene thebaica* a particulièrement connu un grand succès. En effet, un inventaire réalisé sur un hectare de la superficie sous la pratique a fait ressortir l'existence de 688 pieds juvéniles de *Hyphaene thebaica* et 80 pieds/ha pour les autres espèces ligneuses.

Ces actions Répondent aux objectifs 3,2 et 3.3

6. If your Government has announced a voluntary national contribution or contributions relating to goal 3, please provide brief information, including target dates and the progress made thus far.

7. Any additional comments on goal 3:

Global forest goal 4 and associated targets^f

Mobilize significantly increased, new and additional financial resources from all sources for the implementation of sustainable forest management and strengthen scientific and technical cooperation and partnerships

Targets

- 4.1 Mobilize significant resources from all sources and at all levels to finance sustainable forest management and provide adequate incentives to developing countries to advance such management, including for conservation and reforestation
- 4.2 Forest-related financing from all sources at all levels, including public (national, bilateral, multilateral and triangular), private and philanthropic financing, is significantly increased
- 4.3 North-South, South-South, North-North and triangular cooperation and public-private partnerships on science, technology and innovation in the forest sector are significantly enhanced and increased
- 4.4 The number of countries that have developed and implemented forest financing strategies and have access to financing from all sources is significantly increased
- 4.5 The collection, availability and accessibility of forest-related information is improved through, for example, multidisciplinary scientific assessments

Questions

1. Since 2015, what types of action have been taken (by the Government, the private sector, communities, civil society or others) in your country to advance or contribute to the achievement of targets 4.1 to 4.5?

Please indicate to which targets the actions relate and briefly describe the results to date (in a maximum of 250 words). For each action, please indicate whether it is continuous, planned, in progress or completed.

A. Legislative and policy

^f Goal 4 and its targets support and contribute to the achievement of, among other things, Sustainable Development Goal targets 12.a, 15.7, 15.a, 15.b, 17.1-17.3, 17.6, 17.7 and 17.16-17.19, as well as Aichi Biodiversity Target 19, and are supported by United Nations forest instrument actions 6.h, 6.i, 6.m, 6.r, 6.s, 7.a-7.c, 7.l and 7.m-7.q.

Les principales actions entreprises par le gouvernement pour la mobilisation des ressources portent sur l'élaboration d'outils ou documents cadres pouvant servir de plaidoyer pour la mobilisation des partenaires. C'est le cas de l'adoption du **cadre stratégique d'investissement pour la gestion durable des terres CS /GDT 2015-2029**.

L'objectif global du CS-GDT est de prioriser, planifier et orienter la mise en œuvre des investissements actuels et futurs en matière de GDT à la fois par le secteur public et privé et avec tous les acteurs du niveau local au niveau national. Les objectifs spécifiques du CS-GDT sont les suivants :

- créer un cadre de mobilisation des ressources financières pour la GDT au Niger ;
- assurer la durabilité de la base productive de l'Agriculture (eau, terre, végétation, faune) en mettant l'accent sur la gestion durable des écosystèmes ;
- accroître les productions forestières ;
- renforcer les capacités de tous les acteurs ;
- mettre en place un système de suivi-évaluation et une base de données GDT dédiée afin de mesurer l'impact de la GDT et diffuser l'information pertinente pour soutenir l'amplification de la GDT au Niger, à l'échelle régionale et sous régionale.

Comme autre document de plaidoyer, il faut souligner le Plan National d'Investissement Forestier pour la mise en œuvre du Plan de Convergence pour la Gestion Durable des Forêts en Afrique de l'Ouest.

Cette action est en cours d'exécution est vise les cibles 4.1 et 4.2 de l'objectif 4.

B. Institutional action

L'adoption du décret N° 2016 du 26 Janvier 2016 portant transfert de compétences et des ressources de l'Etat aux régions est de nature à favoriser la mobilisation des ressources locales pour la gestion durable des forêts.

C. financial action

Au plan financier, les principales actions entreprises sont:

- La formulation de plusieurs documents de projets et programmes soumis à plusieurs bailleurs pour la recherche du financement;
- L'inscription d'une ligne budgétaire dans le budget national au profit des actions en lien avec le développement des ressources forestières.

Ces actions sont en cours d'exécution est visent les cibles 4.1 et 4.2

En 2015, le Niger a organisé une table ronde sur la mobilisation des ressources pour la Gestion Durable des Terres, qui inclut la gestion durable des forêts et des arbres hors forêts.

D. Technical and scientific action

Plusieurs actions entrant dans le cadre du renforcement du potentiel forestier (RNA, reboisements, restauration des terres, aménagement des forêts) du pays sont exécutées sur le terrain à travers des financements extérieurs et internes.

Plusieurs sessions de formation de renforcement des acteurs nationaux en matière d'élaboration des dossiers de projets (y compris les projets de gestion des forêts) sont réalisées au niveau national. C'est le cas de celle réalisée avec le soutien du GFFFN.

Ces actions sont en cours d'exécution est visent les cibles 4.1 et 4.2

2. What other action is being taken (by the Government, the private sector, communities, civil society or others) in your country in support of the achievement of goal 4?

Elaboration d'une Démarche stratégique du Ministère de l'Environnement pour la mobilisation de ressources financières (Mars 2019)

L'objectif général est de contribuer à l'atteinte des objectifs de développement du Niger, par la proposition d'une démarche stratégique de mobilisation des ressources financières nécessaires pour répondre aux défis environnementaux.

De façon plus spécifique, il s'agit de :

- approcher et collaborer dans la mesure du possible avec tous les PTF ;
- proposer un mécanisme de coordination des partenaires ;
- assurer une meilleure mobilisation des ressources et leurs affectations

3. How does the action listed above support the implementation of the United Nations forest instrument?

Ces actions devraient permettre d'orienter les partenaires et leurs financements en faveur des actions qui renforcent le potentiel en arbres du pays. Le transfert des compétences et des ressources est de nature à favoriser la mobilisation des financements locaux au profit de la gestion des ressources forestières par les communautés. ,

4. What are the main challenges in achieving goal 4 in your country?

Le défi principal est la faible capacité des acteurs nationaux à formuler des projets innovants permettant d'accéder aux ressources innovantes.

La complexité et la lourdeur de certains mécanismes de financement est un autre défi. Par ailleurs, la dispersion, dans plusieurs institutions et secteurs, des ressources financières destinées aux actions forestières est un autre défi.

Enfin, la montée des problèmes d'insécurité se conjugue au faible niveau du budget national pour limiter les niveaux des financements nationaux affectés au secteur forestier.

5. Do you have any success stories relating to goal 4? If so, please provide a brief description.

6. If your Government has announced a voluntary national contribution or contributions relating to goal 4, please provide brief information, including target dates and the progress made thus far.

7. Any additional comments on goal 4:

L'Ordonnance 92-037 du 21 Août 1992 portant organisation de la commercialisation et du transport de bois dans les grandes agglomérations et la fiscalité qui lui est applicable qui lui est applicable.

Cette ordonnance a été prise pour rationaliser et contrôler le prélèvement des ressources ligneuses à travers la responsabilisation et la participation des populations rurales à tous les niveaux. Elle responsabilise la population dans l'accès aux ressources ligneuses.

Dans le cadre du partage des avantages découlant de l'exploitation du bois, l'ordonnance dispose en son article 22 que les recettes de la taxe au niveau des structures locales de gestion sont réparties depuis leur recouvrement à la source, entre le Trésor Public, la structure locale de gestion du lieu de prélèvement et la collectivité territoriale dont relève le site de prélèvement.

Cette ordonnance est renforcée par la **loi n° 2004-040 du 8 juin 2004, portant régime forestier au Niger** qui consacre l'institution d'un Fonds d'Aménagement Forestier, mais qui n'est pas encore opérationnel.

Cette action s'aligne aux objectifs 4.2 et 4.4

Supplementary questions

1. **Since 2015, has your Government been able to mobilize significantly increased financial resources for the implementation of sustainable forest management?**

Yes No

If yes, please specify the sources:

- Public domestic funding
- Private domestic funding
- Public international funding, including official development assistance
- Private international funding
- Blended financing

Please describe the main challenges in mobilizing funds:

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">- Système d'information sur la mobilisation des ressources externe et interne défaillant ;- Insuffisance d'expertise par rapport à la recherche de financement ;- Faible mobilisation des ressources interne |
|--|

2. **Is your country (the Government, the private sector, communities, civil society or others) engaged in international cooperation to promote sustainable forest management?**

Yes No

If yes, please specify the entity or entities with which your country is cooperating:

Governments

- La France ,
- L'Allemagne ;
- L'Italie
- USA
- Japon
- Belgique
- Suisse

Intergovernmental organizations/processes

- Banque Mondiale
- ICRAF
- FAO
- PNUD
- BAD
- Union Européenne
- FIDA
- ECOWAS
- WRI
- PNUE
- UNFF/GFFFN
- GEF

Private sector/philanthropy

Non-governmental organizations

- Forum Forestier Africain
- Oxfam
- UICN
- World Vision
- Both ENDS

Other

Types of cooperation:

- North-South
- North-South
- South-South
- Technical
- Financial
- Other

Areas of cooperation:

- Forests and climate change
- Forest biodiversity
- Valuation of the ecosystem services provided by forests
- Socioeconomic issues, including livelihoods
- Forest degradation and rehabilitation
- Scientific cooperation
- Forest monitoring/data collection
- Technology transfer and capacity development
- Production of timber or non-timber products
- Other(please specify):

Gestion Communautaire et communale des forêts, Gouvernance forestière

Please provide up to three examples of international cooperation, and, if possible, a weblink or weblinks to relevant documentation:

3. Since 2015, has your Government developed or implemented financing strategies to achieve sustainable forest management and to implement the United Nations forest instrument?

- Yes No

If yes, what is the timeframe for these strategies?

- 2-5 years
- 5-10 years
- 10-20 years
- Other (please specify):

Global forest goal 5 and associated targets⁸

Promote governance frameworks to implement sustainable forest management, including through the United Nations forest instrument, and enhance the contribution of forests to the 2030 Agenda for Sustainable Development

Targets

- 5.1 Number of countries that have integrated forests into their national sustainable development plans and/or poverty reduction strategies is significantly increased
- 5.2 Forest law enforcement and governance are enhanced, including through significantly strengthening national and subnational forest authorities, and illegal logging and associated trade are significantly reduced worldwide
- 5.3 National and subnational forest-related policies and programmes are coherent, coordinated and complementary across ministries, departments and authorities, consistent with national laws, and engage relevant stakeholders, local communities and indigenous peoples, fully recognizing the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples
- 5.4 Forest-related issues and the forest sector are fully integrated into decision-making processes concerning land use planning and development

Questions

1. Since 2015, what types of action have been taken (by the Government, the private sector, communities, civil society or others) in your country to advance or contribute to the achievement of targets 5.1 to 5.4?

Please indicate to which targets the actions relate and briefly describe the results to date (in a maximum of 250 words). For each action, please indicate whether it is continuous, planned, in progress or completed.

A. Legislative and policy action

⁸ Goal 5 and its targets support and contribute to the achievement, among other things, of Sustainable Development Goal targets 1.4, 2.4, 5.a, 15.c, 15.9, 16.3, 16.5-16.7, 16.10 and 17.14, as well as Aichi Biodiversity Targets 2 and 3, and are supported by United Nations forest instrument actions 6.a, 6.c, 6.k, 6.l, 6.n, 6.w, 7.c and 7.h-7.j.

Les documents « cadres » ci-après de politique et de planification nationale intègre bien les actions de restauration des paysages et de gestion des ressources forestières. Il s'agit de :

- La Politique Nationale en matière d'Environnement et de Développement Durable (PNDD) adoptée en 2016. Un des axes stratégiques de cette politique porte sur la gestion durable des terres et des eaux (GDTE). Dans cette optique, il est prévu entre autres actions, l'aménagement des forêts naturelles, des parcs agroforestiers et des espaces sylvo-pastoraux;
- Le Plan de Développement Economique et Social 2017-2021, décliné en axes majeurs, parmi lesquels, l'axe 5 intitulé « *Gestion durable de l'Environnement* », lequel axe est lui-même décliné en deux programmes, à savoir : (i) le Programme 10 : « *Gestion durable des terres, des eaux et de la diversité biologique* » et (ii) le Programme 11 : « *Amélioration du cadre de vie des populations et lutte contre le changement climatique* ». Le PDES est le document cadre de référence en matière de développement au niveau national;
- Le Plan d'Action 2016-2020 de l'Initiative 3N dont un des 12 programmes sectoriels a pour objectif global de renforcer la résilience des systèmes de productions agro-sylvo-pastorales pour la durabilité du capital productif (eaux, terres, végétation). Ses objectifs spécifiques sont: (i) améliorer la gestion des bases productives; (ii) développer le potentiel forestier et (iii) développer les actions de gestion durable des écosystèmes sensibles.

Cette action répond à la cible 5.1 et 5.2

B. Institutional action

En application de l'Ordonnance n° 2010-54 du 17 septembre 2010, portant Code Général des Collectivités Territoriales de la République du Niger, le Gouvernement a adopté en 2016, des textes réglementaires portant notamment sur le transfert des compétences et des ressources. Le domaine de l'environnement, qui englobe le secteur des forêts au Niger, est des domaines retenus pour ce transfert, consacrant ainsi la prise en compte des forêts et arbres hors forêts dans la politique de la décentralisation. De même, une politique nationale d'aménagement du territoire prenant en compte la gestion des espaces forestiers a été adoptée.

Cette action s'aligne à l'objectif 5.4

C. financial action

Le Niger ayant opté pour l'approche "programme" dans la mise en oeuvre des actions de développement, le ministère en charge des forêts s'est doté d'un Document de Programmation Pluriannuelle de Dépenses pour la période 2019-2021 (DPPD). Le DPPD est décliné en trois programmes, dont le Programme "Gestion Durable des Terres, des Eaux et de la Biodiversité". Au titre des actions à financer pour la mise en oeuvre de ce programme, figurent l'aménagement des forêts et des parcs agroforestiers, la RNA et les reboisements.

Cette action en cours, s'aligne à la cible 5.3

D. □ Technical and scientific action

Au plan technique, d'importantes actions de restauration des terres et des paysages forestiers, de reboisements communautaires et autres sont mises en œuvre sur le terrain. C'est le cas du Programme de reboisement communautaire "Un village Un bois".

L'objectif global du Programme « Un Village un Bois » est d'intensifier les actions de reboisement et de lutte contre le déboisement par la plantation d'arbres et leur entretien, la promotion de la Régénération Naturelle Assistée (RNA) et l'utilisation accrue des énergies alternatives au bois de chauffe.

De manière plus spécifique, il s'agira (i) d'intensifier les campagnes d'information et de sensibilisation des populations tant rurales qu'urbaines sur les rôles et la préservation des ressources forestières (ii) de créer des bois villageois en privilégiant les espèces locales à haute valeur économique, alimentaire et nutritionnelle (iii) de promouvoir davantage les techniques agro-forestières (iv) de réduire la consommation du bois énergie à travers la vulgarisation du gaz butane et du charbon minéral.

Cette action cible 5.4 de l'objectif 5

2. What other action is being taken (by the Government, the private sector, communities, civil society or others) in your country in support of the achievement of goal 5?

A travers la mise place des services forestiers au niveau des communes, le Gouvernement a créé un environnement institutionnel favorable pour la prise en compte de la gestion des ressources forestières dans les Plans de Développement Communaux, qui sont les outils de planification communale.

3. How does the action listed above support the implementation of the United Nations forest instrument?

La prise en compte de la gestion durable des forêts dans les différents documents officiels de programmation, du niveau national au niveau local, a permis de booster les efforts nationaux en matière de restauration des espaces forestiers. En effet, dans tous ces documents officiels, des prévisions chiffrées sont faites en matière de reforestation. Par exemple, pour la période 2016-2020, le Gouvernement s'est fixé comme objectif de produire et planter chaque année dix millions de plants forestiers et de réaliser la RNA sur soixante dix mille hectares annuellement. En fait, il ressort une certaine volonté politique de renforcer le potentiel forestier du pays, ce qui contribue à la mise en œuvre de l'Instrument des Nations Unies sur les Forêts. Dans la pratique, ces objectifs sont entrain d'être globalement atteints. A titre d'illustration, les réalisations en matière de RNA sont de 89 769 ha en 2018 et de 91 637 ha à la date du 30 septembre pour l'année 2019. C'est du reste à juste titre (en considérant les succès en RNA) que beaucoup d'observateurs s'accordent pour dire que "le Niger se reverdit".

4. What are the main challenges in achieving goal 5 in your country?

Les principaux défis sont d'ordre financier et organisationnel. En effet, le Gouvernement éprouve des difficultés à suivre, évaluer et capitaliser les réalisations des différents acteurs intervenant dans la gestion des ressources forestières, rendant difficile l'évaluation de la contribution du secteur à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable.

5. Do you have any success stories relating to goal 5? If so, please provide a brief description.

6. If your Government has announced a voluntary national contribution or contributions relating to goal 5, please provide brief information, including target dates and the progress made thus far.

7. Any additional comments on goal 5:

Une forte volonté politique en faveur du renforcement du potentiel forestier du pays est affichée au Niger. Cela s'illustre par la constance avec laquelle tous les documents officiels de développement et de planification intègrent systématiquement les questions de gestion durable des terres et de restauration des paysages forestiers. De même, le pays s'est doté d'une législation favorable à la préservation et à la participation des populations à la gestion des ressources forestières.

Supplementary questions

1. **In your country, have forests been integrated into national sustainable development plans and/or poverty reduction strategies?**

Yes No

If yes, please specify:

National sustainable development plans

Poverty reduction strategies

2. **Since 2015, what steps has your Government taken to prevent and reduce illegal international trafficking in forest products, wildlife and other biological resources?**

New legislation

Improved enforcement of existing legislation

Export controls

Import controls

Bilateral agreements between exporting/importing countries

None

Other, e.g. public procurement policies and public-private partnerships.

Please list below:

Dans le cadre de l'amélioration de l'arsenal juridique, les actions suivantes sont réalisées :

- adoption la loi CITES du Niger par l'Assemblée National, le 16 Octobre 2019, intégrant ainsi les mesures prévues dans la Convention CITES dans l'arsenal juridique du pays ;
- adoption, en 2014, de la loi portant ratification du protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et partage équitable des avantages ;
- adoption, en 2018, du décret d'application de la loi portant régime forestier au Niger, ce qui crée les conditions d'une application plus efficace de cette loi.

3. What types of mechanism are in place to ensure cross-sectoral coordination among government agencies?

Plusieurs mécanismes sont en place pour favoriser la concertation et la coordination entre les institutions gouvernementales intervenant dans le secteur forestier. Parmi ces mécanismes, il faut citer :

- Le Haut Commissariat à l'Initiative 3N qui coordonnent, de par ses attributions et rôles, les actions mises en œuvre par les Ministères en charge de l'agriculture, de l'élevage, de l'environnement/forêts, de la nutrition, etc. Un Comité Interministériel d'Orientation (CIO) pour la mise en œuvre de cette stratégie est créé et est présidé par le Président de la République. Les réunions du CIO sont officiellement mensuelles et sont l'occasion, pour les différents départements ministériels concernés de se concerter sur les questions de gestion des ressources naturelles en général ;
- Le Pôle Transformation du monde rural dans le cadre du suivi de la mise en œuvre du Plan de Développement Economique et Social est un autre cadre de coordination piloté par le ministère en charge du Plan en collaboration avec les ministères intervenant dans le développement rural ;
- Le Comité Multisectoriel des Programmes Sectoriels mis en place dans le cadre de l'Initiative 3N ;
- Le Conseil National de l'Environnement et du Développement Durable dans le cadre du suivi des conventions post Rio, placé au niveau du cabinet du Premier Ministre.

4. What types of mechanism are in place to involve stakeholders in forest/sustainable forest management policy formulation, planning and implementation?

Le cadre législatif en vigueur au Niger favorise la participation de tous les acteurs dans la gestion durable des forêts. A ce titre, plusieurs mécanismes d'implication des acteurs dans la gestion durable des forêts peuvent être cités :

- Les « Marchés Ruraux de Bois » qui sont des structures villageoises instituées par l'Ordonnance 92-037 du 21 août 1992 portant transport et commercialisation du bois et la fiscalité qui lui est applicable. A travers ces marchés ruraux de bois, les populations s'organisent et obtiennent le monopole d'exploitation commerciale de leurs forêts villageoises ;
- Le Système Communal de Suivi du flux de bois par les communes est un autre mécanisme permettant aux collectivités territoriales de prendre une part active dans la gestion durable des forêts ;

5. What types of mechanism are in place to involve the forest sector in cross-sectoral coordination among government agencies in charge of land use planning and development?

Le Niger a mis en place un Comité National du Code Rural doté d'un secrétariat permanent au niveau national. Ce comité a en charge la mise en valeur durable, équitable et apaisée des ressources naturelles (terres, eau, végétation, faune, pêche). Il a aussi en charge le mandat d'élaborer et de mettre en œuvre des schémas fonciers. Le Ministère en charge des forêts est membre de ce comité au niveau national.

De même, ce comité dispose des démembrements au niveau des régions, des départements et des communes et les services forestiers en sont membres.

Par ailleurs, il existe une Politique Nationale d'Aménagement du Territoire à la formulation de laquelle le Ministère en charge des forêts a pris part. Des comités chargés du suivi de la mise en œuvre de cette politique sont mis en place et les services forestiers y sont représentés à tous les niveaux.

Global forest goal 6 and associated targets^h

Enhance cooperation, coordination, coherence and synergies on forest-related issues at all levels, including within the United Nations system and across member organizations of the Collaborative Partnership on Forests, as well as across sectors and relevant stakeholders

Targets

- 6.1 Forest-related programmes within the United Nations system are coherent and complementary and integrate the global forest goals and targets, where appropriate
- 6.2 Forest-related programmes across member organizations of the Collaborative Partnership on Forests are coherent and complementary and together encompass the multiple contributions of forests and the forest sector to the 2030 Agenda for Sustainable Development
- 6.3 Cross-sectoral coordination and cooperation to promote sustainable forest management and halt deforestation and forest degradation are significantly enhanced at all levels
- 6.4 A greater common understanding of the concept of sustainable forest management is achieved and an associated set of indicators is identified
- 6.5 The input and involvement of major groups and other relevant stakeholders in the implementation of the strategic plan and in the work of the Forum, including intersessional work, is strengthened

^h Goal 6 and its targets support and contribute to the achievement of, among other things, Sustainable Development Goal target 17.14 and are supported by United Nations forest instrument actions 6.b, 6.c, 6.g, 6.m, 6.w, 7.r and 7.s.

Questions

1. Since 2015, what types of action have been taken (by the Government, the private sector, communities, civil society or others) in your country to advance or contribute to the achievement of targets 6.3 to 6.5?

Please indicate to which targets the actions relate and briefly describe the results to date (in a maximum of 250 words). For each action, please indicate whether it is continuous, planned, in progress or completed.

A. **Legislative and policy action**

B. **Institutional action**

C. **financial action**

D. **Technical and scientific action**

2. What other action is being taken (by the Government, the private sector, communities, civil society or others) in your country in support of the achievement of goal 6?

3. How does the action listed above support the implementation of the United Nations forest instrument?

4. What are the main challenges in achieving goal 6 in your country?

5. Do you have any success stories related to goal 6? If so, please provide a brief description.

6. If your Government has announced a voluntary national contribution or contributions relating to goal 6, please provide brief information, including target dates and the progress made thus far.

7. Any additional comments on goal 6:

Supplementary questions

1. **What sets of criteria and indicators for sustainable forest management are used in your country?**

- National

- Regional/international (e.g. International Tropical Timber Organization, Forest Europe, Montreal Process, Tarapoto Proposal on Criteria and Indicators for Sustainability of Amazonian Forests)

- Other

Please describe and, if possible, provide a weblink or weblinks to relevant documentation:

For which of the following purposes are they used?

- To generate information for national reports on forest conditions and management

- To monitor and assess forest conditions and management

- To review and develop national forest policies and tools for sustainable forest management

- x To communicate with society and carry out dialogue with stakeholders
- To report on forests to regional and international organizations (please specify):

2. **Since 2015, what action has been taken (by the Government, the private sector, communities, civil society or others) in your country to communicate and promote a greater understanding and awareness of sustainable forest management?**

3. **What action has been taken by your Government to involve major groups and other relevant stakeholders in the implementation of the strategic plan?**

Other questions

1. **Since 2015, has your country taken action to promote gender equality in the forest sector?**

- Yes
- No

If yes, please indicate action taken with regard to the following:

- Women's effective access to control and use of forest resources
- Women's effective participation in decision-making at the household and community levels
- Women's effective participation and representation in forest management institutions
- Other

Please provide a brief description:

Au niveau communautaire, la gestion des ressources forestières se fait par les Structures Locales de Gestion (SLG) des marchés ruraux de bois. Des dispositions et mesures ont été prises pour la prise en compte effective des femmes dans les bureaux des SLG. D'ailleurs, plusieurs marchés ruraux ont des femmes comme gestionnaires.

2. What action has been taken (by the Government, the private sector, communities, civil society or others) in your country in observance of the International Day of Forests?

- Cultural activities (e.g. art, music, film and theatre)
- Educational activities (e.g. workshops and symposiums)
- Media activities (e.g. newspapers, magazines, television and radio)
- Social media activities
- Other

Please provide two to three examples and, if possible, a weblink or weblinks to relevant documentation: